

**CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE THEATRE 2012  
RAPPORT DU JURY**

Président : P-M Baux, IA-IPR

Membres du Jury : Muriel Plana (universitaire), Antoine Seel (enseignement de spécialité)

10 Candidats

Absents : 0

Refusés : 4

Admis : 6

Fourchette des notes : 07 – 08 – 09 – 09 – 11 – 13 – 14 – 15 – 17 -

Moyenne des notes : 11,45

**Remarques du jury**

Les candidats reliront avec attention le BO fondateur de l'épreuve (BO n° 39 du 28 octobre 2004), avec la définition des critères appliqués par le jury. Ils consulteront également les rapports du jury en ligne sur le site académique Lettres ou Arts et culture.

On rappelle qu'il s'agit d'évaluer :

- la connaissance des problématiques et méthodes d'étude des textes de théâtre et de leurs représentations,
- l'expérience acquise dans la fréquentation des spectacles et des institutions théâtrales,
- la capacité à présenter et analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques,
- l'articulation du travail corporel et spatial avec le travail du répertoire,
- la connaissance des programmes officiels des options théâtre en lycée et la capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe pédagogique et en partenariat avec des intervenants artistiques, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis.

**Compétences appréciées par le jury chez les candidats :**

Sur le fond :

une culture théâtrale solide ; un projet pédagogique clair ; une expérience déjà acquise du théâtre en collège ou lycée ; une bonne connaissance des programmes officiels et des structures d'enseignement du théâtre ; de la lucidité sur leur parcours et un souci d'analyse de leurs propres pratiques.

Sur la forme :

un discours clair, concret et pertinent ; de l'enthousiasme et de l'engagement ;

On incite toujours les futurs candidats à se renseigner sur l'actualité des textes officiels sur les enseignements artistiques en général. Sur les récentes réformes du collège et du lycée, sur les nouveaux programmes des enseignements obligatoires et de spécialité, des options facultatives, des enseignements d'exploration ; sur les classes à Horaires Aménagés théâtre ; et sur la place du théâtre dans l'enseignement de l'Histoire des arts.

**Exemples d'appréciations :**

Prestations positives :

Exposé fort clair, à la fois concret et approfondi. Très bonnes connaissances des programmes officiels.

L'enseignante défend un projet passionnant, qui consiste à lier le théâtre et la science en ne se contentant pas d'une approche thérapeutique, mais en allant au cœur des méthodes et des pédagogies spécifiques.

La candidate a bien exposé son expérience riche, son implication enthousiaste. Connaissance solide des enjeux pédagogiques.

Exposé clair et convaincant, connaissances approfondies en liaison avec l'étude du répertoire théâtral. Bien au fait des programmes officiels et de leurs enjeux.

Prestations améliorables :

Exposé très clair, bien construit. Des connaissances théoriques encore à développer, ainsi que la méthodologie d'analyse des spectacles.

Exposé modeste mais clair. Un projet pédagogique cohérent, malgré des difficultés théoriques en histoire du théâtre et analyse des spectacles.

Prestations insuffisantes :

Exposé cohérent, mais encore trop peu de connaissances théâtrales, des difficultés à analyser les œuvres. Une pratique théâtrale et pédagogique à développer.

Candidat sympathique, passionné d'arts, mais peu au fait des enjeux de la certification et de l'enseignement théâtral.

Un exposé un peu confus. La candidate doit approfondir ses formations théorique et pratique, ainsi que sa connaissance des programmes d'enseignement.

---